

MAIRIE DE CAJARC

46160 CAJARC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL n° 2015-103**

L'an deux mil quinze, le douze novembre,
Le Conseil Municipal de la Commune de Cajarc
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques BORZO, Maire.
Date de la Convocation du Conseil Municipal : 8 novembre 2015

Présents : MMES et MM. BORZO, BARIVIERA, CANCE, GINESTET, MAGNE, MASBOU, PAPIN, PEGOURIE, PELIGRY, POUGET, VIRATELLE

Excusés : MME LEMOINE donne procuration à M. VIRATELLE,
M. MARTINEZ donne procuration à M. CANCE,
MME COMBA donne procuration à M. GINESTET,
MME DUBOIS donne procuration à M. BORZO

Objet : Proposition de règlement intérieur des salles communales

Monsieur le Maire rappelle l'existence de différents locaux communaux mis à disposition du public pour des activités culturelles et de loisirs.

Afin de clarifier les règles d'utilisation de ces salles, notamment sur les procédures, les conditions de mises à disposition, l'usage des équipements, un règlement intérieur a été rédigé rappelant l'ensemble de ces règles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Approuve** le règlement intérieur des salles municipales tel qu'annexé à la présente délibération, qui entrera en application le 01/01/2016,
- **Dit** que ce règlement fera l'objet d'un affichage et d'une publicité en direction des différents utilisateurs de ces salles communales,
- **Autorise** Mr le Maire ou ses Adjoints à signer tout document relatif à ce dossier et en particulier les conventions d'utilisation qui en découleront.
- **La présente délibération** sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet pour **enregistrement**.

Fait à Cajarc, le 12 novembre 2015
Le Maire,

J. Borzo